

L'intelligence Economique en Algérie, Réalité et Enjeux

Economic Intelligence in Algeria, Reality and Issues

BOUCETTI Rabah *
ENSM P-U Koléa, Algérie
r.boussati21@gmail.com

MADANI Ahmed
ENSM P-U Koléa, Algérie
ahmedmadani1998@gmail.com

TOUMI AMARA Djamila
Laboratoire LIMGE, ENSM P-U Koléa, Algérie
d.toumi@ensm.dz

Date de réception : 13/12/2021 ;

Date d'acceptation : 10/02/2022

Résumé :

L'intelligence Economique (IE) est un mode de gouvernance basé sur la maîtrise et l'exploitation de l'information stratégique pour créer de la valeur ajoutée et durable dans une organisation. Elle se décline en veille et production d'information, la protection du patrimoine informationnel et l'action volontariste sur l'environnement ou l'influence afin de renforcer la compétitivité. Au début des années 2000, l'Algérie a officiellement adopté l'IE. Depuis lors, la pratique de l'IE sur le terrain est restée absente et a connu un énorme retard. De nombreuses recherches ont été consacrées à la découverte des causes, ou le constat était que le système national d'information et de communication reste fragile et mal alimenté en données. Dans cet article nous nous concentrons sur cette vulnérabilité en essayant de donner notre vision pour que l'Algérie puisse pallier le manque criant d'information. La numérisation et l'administration électronique s'avèrent être une solution pour la production d'informations et la construction d'une mémoire nationale exploitable. Le recours aux TIC nous donnera une grande capacité dans la collecte, le traitement et l'analyse des données (internes et externes) en s'appuyant sur les techniques du Big data et de l'intelligence artificielle.

Mots Clés :

Intelligence économique, Veille stratégique, Production d'information, Système d'information.

Abstract:

Economic Intelligence (EI) is a governance mode based on the mastery and use of strategic information to create added and lasting value in an organization. It comes in information monitoring and production, the protection of information assets and proactive action on the environment or influence in order to strengthen competitiveness. In the early 2000s, Algeria officially adopted EI. Since then, the practice of EI in the field has remained absent and suffered a huge delay. Much research has been devoted to discovering the causes, where the observation was that the national information and communication system remains fragile and poorly supplied with data. In this article we focus on this vulnerability by trying to give our vision so that Algeria can overcome the glaring lack of information. Digitization and electronic administration are proving to be a solution for the information production and the construction of an exploitable national memory. The use of ICT will give us a great capacity in the collection; processing and analysis of data (internal and external) based on Big data and artificial intelligence techniques.

Key words:

Economic Intelligence, Strategic intelligence, Information production, information system.

* E-mail de l'auteur correspondant : r.boussati21@gmail.com.

1. Introduction

Depuis l'avènement de l'informatique (traitement automatique des données), le développement économique a été conditionné par les progrès enregistrés dans le domaine de la digitalisation. La transformation progressive et rapide des systèmes de production, de distribution et d'exploitation, dans les pays informatisés, a pour effet flagrant sur la nature et la qualité des produits et des services (MISSOUM, 2021). Les entreprises et/ou les Etats sont confrontées de plus en plus à un environnement technologiquement en progression croissante causant la mondialisation, la complexité des relations, l'augmentation des opportunités, et aussi la multiplication des risques et des incertitudes (Fenni, 2020). Un tel contexte caractérisé par le volume important d'informations, oblige ces organisations à adopter de nouvelles approches concurrentielles dans leurs modes de décision et d'action pour s'adapter, survivre, se développer et assurer leurs pérennités (MISSOUM, 2021). Ce besoin a été le moteur de leurs implications dans des réflexions et des recherches qui ont favorisé l'émergence de méthodes appropriées. L'Intelligence Economique *IE* (Business Intelligence *BI*, Competitive Intelligence *CI*), en tant qu'une activité de l'usage offensif et stratégique de l'information et de la connaissance, s'avère un nouveau moyen pour faire face aux défis posés par l'instabilité et le dynamisme de l'environnement. L'IE représente un système, un dynamisme et des pratiques qui permettent à une organisation de contrôler son flux d'informations, de protéger son patrimoine informationnel et de travailler vers les objectifs qui doivent être influencés en sa faveur. De ce fait, l'information est au centre de tout dispositif d'intelligence économique et constitue une source de performance. (Belkacemi et al., 2019).

En effet, l'intelligence économique est l'ensemble des actions coordonnées de surveillance permettant de *produire* les informations nécessaires afin d'alimenter les processus d'innovation et de décision, de *protéger* l'information produite, et de *influencer* la décision. L'intelligence économique s'appuie sur la collecte, l'analyse, la valorisation, la diffusion et la protection de l'information stratégique (Bouroubi, 2014). Ainsi, elle est à la fois une démarche managériale, méthode d'aide à la décision et de définition des stratégies. Lorsqu'elle est pilotée par l'Etat, l'IE devient une politique publique contribuant à la compétitivité des entreprises et l'économie nationale (Belkacemi, 2018).

Plus d'une quinzaine d'années d'existence officielle en Algérie, l'intelligence économique n'a pas vraiment connu de progrès remarquables et reste peu connue des académiciens et trop délaissée par les praticiens. Des études ont attribué les raisons aux : manques de maîtrise des concepts, manque de formation, insuffisance de moyens consacrés, l'absence d'accompagnement efficace et l'absence de cadre institutionnel favorisant son développement (Baaziz et al., 2014).

Dans cet article, en plus des raisons évoquées ci-dessus, nous tenterons de fournir un diagnostic approfondi pour identifier les causes possibles de ce retard dans la pratique de l'IE en Algérie. Après, nous essaierons de donner une vision sur les défis qui peuvent être relevés pour une mise en œuvre d'une intelligence économique efficace en Algérie.

La suite de cet article est organisée comme suit : dans la Section 2, nous décrirons le contexte général du problème et donnerons quelques définitions des concepts. Dans la Section 3, un aperçu de la réalité de l'IE en Algérie sera fourni. Pour la section 4, nous donnerons des discussions et des recommandations. Quant à la conclusion sera dressée à la section 5.

2. Contexte et définition des concepts

Dans cette partie, on va essayer de cerner le champ d'études de notre travail par la définition des différents concepts liés à l'IE.

2.1. Donnée, information, connaissance

- **Donnée** : élément brute non traité et non mis en contexte ;
- **Information** : ensemble de données interprétées. On distingue trois types d'information : (i) *blanche*, directement et librement accessible, (ii) *grise*, accès indirect ou légale, (iii) *noire*, accès illégale ou l'espionnage.
- **Connaissance** : information assimilée et utilisée pour prendre une décision. Se trouve généralement dans la mémoire des individus. Soit *connaissance explicite* partagée sous forme de documents réutilisables, ou *connaissance tacite* possédée par les personnes non formalisée (savoir-faire, expertise, ...).

2.2. L'information, matière première stratégique

Dans ce cadre de profondes mutations de l'environnement des organisations, l'information devient une matière première stratégique au service de la performance, que doivent bien gérer, en mobilisant toutes leurs

ressources. L'information gagne son importance comme une matière première stratégique pour (Guillaume, 2003):

- **Agir** : être bien renseigné, permet de construire des analyses afin d'obtenir des arguments d'aide à la décision dans le cadre stratégique.
- **Anticiper** : détecter les signaux faibles permet de comprendre les évolutions et changements futurs de l'environnement afin de découvrir les menaces ou opportunités émergentes et ainsi nourrir une réflexion prospective.
- **Réagir** : être bien informé, permet à l'organisation d'être alerté en temps opportun des événements auxquels elle se doit réagir efficacement.

2.3. L'intelligence économique

Originellement, les britanniques parlent de « business intelligence», renseignement des affaires. Les américains disent « competitive intelligence », ou renseignement concurrentiel.

C'est en 1994, dans le rapport « *Intelligence économique et stratégie des entreprises* » d'Henri Martre, président de l'agence française de normalisation, qu'a apparu le concept de l'Intelligence Economique (Martre, 1994). Depuis, plusieurs définitions de l'IE existent, chaque auteur annonce sa propre définition vue la multidisciplinarité (académique, économique, ...) du concept (Carayon, 2003).

Dans son rapport, Martre le fondateur de l'IE en France, définit l'IE comme suit : « *L'intelligence économique peut être définie comme l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution, en vue de son exploitation, de l'information utile aux acteurs économiques. Ces diverses actions sont menées légalement avec toutes les garanties de protection nécessaires à la préservation du patrimoine de l'entreprise, dans les meilleures conditions de qualité, de délais et de coût. L'information utile est celle dont ont besoin les différents niveaux de décision de l'entreprise ou de la collectivité, pour élaborer et mettre en œuvre de façon cohérente la stratégie et les tactiques nécessaires à l'atteinte des objectifs définis par l'entreprise dans le but d'améliorer sa position dans son environnement concurrentiel. Ces actions, au sein de*

l'entreprise, s'ordonnent en cycle ininterrompu, générateur d'une vision partagée des objectifs à atteindre.» (Martre, 1994).

En 2000, Bournois et Romani proposent une autre définition : *« l'intelligence économique est une démarche organisée, au service du management stratégique de l'entreprise, visant à améliorer sa compétitivité par la collecte, le traitement d'informations et la diffusion de connaissances utiles à la maîtrise de son environnement (menaces et opportunités) ; ce processus d'aide à la décision utilise des outils spécifiques, mobilise les salariés, et s'appuie sur l'animation de réseaux internes et externes. »* (Bournois et al, 2000).

De sa part, Alain juillet donne sa définition de l'IE : *« l'intelligence économique consiste en la maîtrise et la protection de l'information stratégique par tout acteur économique et a pour triple finalité la compétitivité du tissu industriel, la sécurité de l'économie et des entreprises et le renforcement de l'influence de notre pays. »* (Juillet, 2005).

Dans la littérature algérienne, de son côté, BOUROUBI annonce la définition suivante : *« L'intelligence économique est aussi une activité de surveillance de l'environnement dans le but de produire l'information nécessaire pour alimenter les processus d'innovation et de décision. Il s'agit de l'activité de veille stratégique qui regroupe toutes les autres veilles : (technologique, concurrentielle, juridique, sociétale etc...), c'est la principale des 3 composantes de l'intelligence économique, les 2 autres étant : la protection de l'information et les activités d'influence et de lobbying. »* (Bouroubi, 2014).

Belkacemi annonce que l'état est aussi concerné par l'IE : *« L'intelligence économique concerne à la fois les entreprises et à la fois l'Etat et ses institutions. »* (Belkacemi, 2018).

Néanmoins, il existe un large consensus des experts, disant que le premier qui a défini l'intelligence économique fut Harold Wilensky (1976), en montrant l'aspect légale de l'IE et le différencié de l'espionnage économique : *« l'activité de production de connaissances servant les buts économiques et stratégiques d'une organisation, recueillie et produite dans un contexte légal et à partir de sources ouvertes ».*

En analysant les définitions ci-dessus, on peut dire que l'IE repose sur trois axes : la Production légale de l'information, la Protection de l'information, et l'Influence ou le lobbying. Ainsi, ces trois axes principaux de l'IE seront détaillés comme suit :

- **La production de l'information :** ça englobe les activités, en utilisant des moyens légaux de recherche, collecte, traitement, analyse,

diffusion, et exploitation de l'information utile aux acteurs économiques. En effet, ce sont les activités de la veille stratégique (scientifique, technologique, concurrentielle, commerciale,...), dont l'objectif est de surveiller l'environnement et de repérer les signaux faibles révélateurs de tendances émergentes, en utilisant largement les nouvelles technologies de l'information et l'internet et en ne négligeant pas le facteur humain, les experts et tous sources d'information susceptible d'être pertinente.

- **La protection de l'information:** il s'agit de prendre les dispositions nécessaires pour sécuriser son patrimoine informationnel ;
- **L'influence ou le lobbying :** il s'agit d'agir sur l'environnement, en se basant sur l'information produite, pour l'influencer à son avantage. De son côté, L'Agence Française pour le Développement de l'Intelligence Economique (AFDIE), définit l'influence comme suit : *« Les conditions de la décision sont liées à l'environnement global de l'entreprise; l'influence consiste à modifier favorablement cet environnement, et éventuellement à changer à son profit les règles du jeu. La définition et la conduite des stratégies d'influence permettent à l'entreprise de mieux se positionner sur ses marchés, de bénéficier d'une meilleure image, de profiter de normes favorables, de mieux attirer l'attention sur des produits qui répondent non seulement aux besoins des consommateurs, mais satisfont aussi à des règles environnementales en cours d'élaboration, dans le cadre du développement durable, par exemple. ».*

IE = Veille + Protection du patrimoine + actions d'Influence.

Donc, par rapport à la veille, l'intelligence économique comporte deux autres dimensions supplémentaires. D'une part, la capacité d'influence, c'est-à-dire l'art d'utiliser l'information produite à son avantage. D'autre part, la protection du patrimoine informationnel, c'est-à-dire la capacité de l'entreprise à préserver l'information relative à ses connaissances, à ses savoir-faire, à ses choix stratégiques (Guillaume, 2003).

2.4. Les étapes de la démarche de veille

Avant de citer les étapes de la veille, Guillaume (2003) insiste sur une phase préalable, la phase de sensibilisation des collaborateurs comme le point de départ de la démarche de veille. Cette sensibilisation contribue à susciter leur adhésion et à les motiver puisque la participation à une démarche de veille doit être fondée sur le volontariat. La démarche de la veille comporte six étapes, sont :

2.4.1. L'expression des besoins

Les besoins en information sont exprimés dans le cadre des objectifs stratégiques de l'entreprise. Elles peuvent être définies comme : Quelles sont les préoccupations actuelles? Les dossiers en cours? Les difficultés relevant d'un manque d'information? L'information à chercher est-elle qualitative ou quantitative? Savons-nous par où commencer? En même temps, il faut élaborer un plan de recherche et de veille, fixer les délais et les coûts, préciser les destinataires.

2.4.2. Le choix des sources d'informations

Après l'expression des besoins, il faut en second, répertorier les sources d'informations et analyser leurs pertinences. Les sources de collectes d'information sont nombreuses et diverses, entre formelles et informelles, internes et externes (bases de données, revues techniques et économiques, médias, manifestations, experts, etc).

2.4.3. La recherche et la collecte des informations

Dans cette étape, explorer les sources et collecter les données dans le cadre des plans de la veille. Effectuer un premier tri des informations en fonction de leur pertinence et de leur validité. Il est incontournable, aussi, d'évaluer la véracité de l'information collectée, d'en extraire une synthèse, en utilisant les outils et les méthodes nécessaires.

2.4.4. Le traitement des informations collectées

Exploiter et croiser les informations sélectionnées et validées dans l'étape précédente pour aboutir à une synthèse permettant d'avoir une véritable photographie de la situation à un instant donné. C'est au cours de cette étape qu'on peut percevoir la valeur ajoutée de la démarche de veille. Le résultat sera un état des lieux, opportunités et contraintes relatif au sujet traité, ainsi que des préconisations à l'aide d'une présentation convaincante.

2.4.5. La diffusion de l'information synthétisée

Les résultats de la veille sont communiqués aux commanditaires pour compléter leur connaissance du sujet et fonder leurs décisions.

2.4.6. La mémorisation du déroulement et des résultats de la veille

Dans cette dernière étape, on rassemble toutes les composantes du projet (documents de travail, éléments collectés, analyses et synthèses) et on les conserve en fonction de la fréquence et du type d'accès. Ces résultats peuvent alimenter un travail ultérieur, puisque La veille suit un processus récurrent (cyclique) qui s'améliore au fur et à mesure de la pratique.

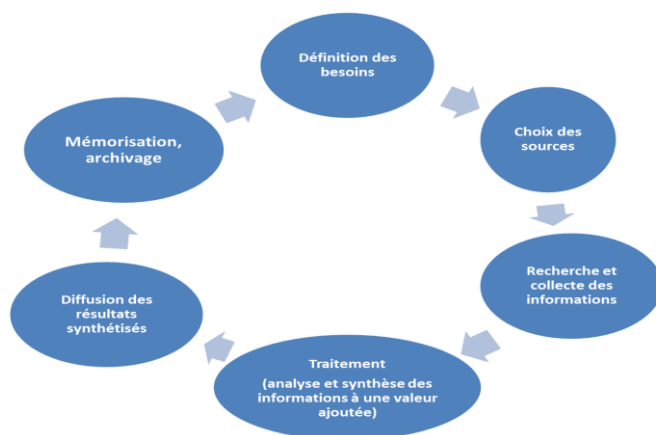


Fig. 1 : les étapes de la démarche de veille (Guillaume, 2003).

Selon Fenni (2020), la veille stratégique est un concept micro-économique (au niveau des entreprises) avec une fonction plus anticipative sur laquelle est greffée la fonction informative d'une façon plus large et plus sophistiquée. Elle peut aller jusqu'à la mise en évidence d'impacts des événements qui vont survenir sur l'organisation. Tandis que, l'intelligence économique va plus loin dans le traitement de l'information, au-delà de l'identification des impacts à faire des recommandations, des préconisations et même mettre en œuvre des actions. Elle est ainsi plus globale, plus offensive et s'insère davantage dans le processus de décision stratégique que la veille. L'IE est un concept à la fois macro et micro économique lié à la Sécurité et la Défense Nationale, visant à renforcer la compétitivité durable de l'économie nationale. C'est un concept plutôt lié aux Pouvoirs Publics qui s'intéressent à la vision globale au niveau national pour assurer la sécurité économique du pays. (Fenni, 2020).

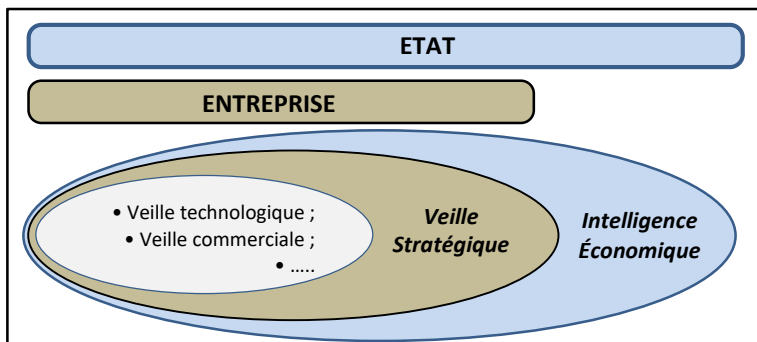


Fig. 2 : la différence entre IE et veille stratégique.

3. Situation de l'IE en Algérie

Dans cette section, on va essayer de donner une vue générale sur la réalité de la pratique de l'intelligence économique dans l'Algérie. Ce point est abordé dans plusieurs travaux, entre autre : Baaziz et al. (2014) ; Bendiabellah & Djennas (2016) ; Bouroubi & Bouchenak (2019) et Fenni (2020). A l'instar de ces travaux, on va essayer de passer en revue le développement chronologique du concept IE en Algérie depuis son apparition en 2005 jusqu'à aujourd'hui :

2001 : Le début de l'IE en Algérie, marqué par l'organisation d'une journée d'études sur la veille stratégique par l'Association Algérienne de l'Industrie du Gaz (AIG).

2005 : NT2S organise le premier colloque international sur l'intelligence économique à Alger, sous le thème « *De la veille stratégique à l'intelligence économique* ».

Entre 2005 et 2011, NT2S Consulting Inc et le cabinet LOGE en partenariat avec le Ministère de l'Industrie et de la Promotion des investissements (MIPI) et le SKEMA Business School, ont organisé cinq autres éditions du colloque international sur « l'Intelligence Économique et le Knowledge Management, IEMA ».

2006 : l'adoption officielle de l'IE par le gouvernement Algérien comme une démarche d'anticipation et de projection dans le futur, fondée sur les liens unissant les réseaux des entreprises et ceux des opérateurs économiques.

2007 : Création de la première formation en IE en Algérie, à l'Université de la Formation Continue (UFC) d'Alger, une post-graduation spécialisée (PGS) de niveau Master 2.

Entre 2007 et 2011, VIP Group a organisé cinq (05) événements sur la dénomination « Les assises de l'intelligence économique ». Ces assises se

sont déroulées en Algérie, entre des experts venus en majorité de la France et en l'absence de praticiens algériens.

2008 : Création de la Direction Générale pour l'Intelligence Economique – Etudes et Prospective (DGIEEP)/ Ministère de l'Industrie et de la PME/PMI et la Promotion de l'Investissement (*Décret exécutif n° 08/101 du 25/03/2008*). Le rôle de DGIEEP était d'accompagner les entreprises algériennes dans leurs démarches de veille et d'intelligence économique.

2010 : Publication d'un manuel de formation en intelligence économique en Algérie par La DGIEEP en collaboration avec le cabinet Veil Tech. Dans lequel, elle apparut la définition de l'IE adoptée en Algérie : « *l'Intelligence Economique (IE) est habituellement définie comme l'ensemble des actions de surveillance de l'environnement national et international en vue de recueillir, traiter, analyser et diffuser toute information utile aux acteurs économiques. Elle intègre la protection (sécurité) de l'information ainsi produite et son utilisation dans des actions d'influence et de lobbying.* » (DGIEEP, 2010).

2011 : En collaboration avec le ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, l'Institut Supérieur de Gestion et de Planification (ISGP) a lancé un master en intelligence économique et management stratégique destiné aux Entreprises.

Dans la même année, le jury de la première édition du Challenge Francophone VEILLE organisé par le magazine Français « Veille Magazine », a retenu une candidature algérienne, Mohammed Faouzi Boucheloukh, primé pour son « Système de veille, démarche stratégique chez FERTIAL, groupe de production d'ammoniac et de fertilisants (Algérie) ».

2012 : L'Ecole Nationale Supérieure de Management (ENSM) propose un Master professionnel sur l'Intelligence Economique avec des experts nationaux et internationaux. (Baaziz, Quoniam, & Reymond, 2014).

Toujours en 2012, la mise en place de dispositifs de veille dans onze entreprises publiques algériennes, dans le cadre du programme d'accompagnement pour le développement de l'IE lancé par la DGIEEP.

2014-2016 : l'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieure (ALGEX) se dote de nouvelles méthodes d'analyse en intelligence économique dans le cadre d'un jumelage avec l'Union Européenne.

Dans la même période, une tentative de mettre en place une démarche d'IE par Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

2017 : Organisation d'un séminaire de sensibilisation à la veille stratégique à l'ISGP, dans le cadre d'un jumelage avec l'Union Européenne. Le

Ministère de l'Industrie et des Mines a relancé la politique publique d'IE, aussi bien défensive qu'offensive.

2018 : Une formation «Veille stratégique et Intelligence économique » déployée à l'Institut National de la Productivité et du Développement Industriel (INPED), au profit de cadres des groupes industriels rattachés au Ministère de l'Industrie et des Mines.

En décembre 2018, un colloque sur le thème «L'intelligence compétitive des entreprises et des territoires », est tenu à l'Université Mouloud Maameri de Tizi-Ouzou.

Presque deux décennies passées de son existence officielle, l'IE n'a pas pu émerger et restée timide en Algérie. Depuis 2005, quelques initiatives sporadiques sont lancées, sans stratégie clairement définie pour ce que l'on attend de l'IE comme valeur ajoutée. Cela a contribué à répandre l'incompréhension et la déception quant à la possibilité d'adopter l'intelligence économique. La seule direction d'intelligence économique, la DGIEEP a été créée au sein du ministère de l'industrie ! Au fil du temps, sa raison d'existence et son rôle se sont considérablement amoindris, d'où le changement d'appellation en « Direction de la Veille Stratégique, des Etudes et des Systèmes d'Information (DVSESI)». (Belkacemi et al, 2019).

Au dernier colloque organisé à l'Université de Tizi-Ouzou, Les intervenant ont souligné que l'Intelligence Economique Algérienne rencontre encore des difficultés à transcender les concepts, elle reste encore loin de l'action concrète sur le terrain. Ils ont constaté combien le système national d'information et de communication reste fragile et mal alimenté avec des données fiables et à jour. L'environnement algérien n'est pas encore prêt et n'offre ni la matière première, ni les facilités nécessaires à une activité d'intelligence économique convaincante. (Bouroubi et Bouchenak, 2019; Djebari et Belkacemi, 2016).

4. Discussion, Critiques et recommandations

Bien qu'il existe des recherches qui justifient cette situation modeste de l'intelligence économique en Algérie par : l'absence d'une politique publique bien définie, manques de maîtrise des concepts, manque de formations, insuffisance de moyens consacrés, système d'information archaïque et inefficace. D'autre pense que La difficulté principale pour le développement de l'intelligence économique réside dans la production de l'information dont le manque est énorme en Algérie. (Baaziz et al. 2014 ; Djebari et Belkacemi, 2016). Baaziz et al, ont même se permet de poser la question : « peut-on parler de sécurité de l'information -la second dimension

de l'IE- dans une entreprise algérienne dont le déficit en information est flagrant ? ». Une question qui nous pousse à penser sérieusement à la disponibilité de l'information, et de mettre les moyens techniques et organisationnels efficaces pour la produire.

En effet, les quelques institutions dédiées à la production d'informations restent peu fiables et non coordonnées. Souvent, les informations transmises par les organismes officiels tels que : l'office national des statistiques ne reflètent pas la réalité. L'une des plus grandes, si ce n'est pas la principale, difficultés entravant le développement de l'intelligence économique est la fragilité du système national de production d'informations, puisque cela affecte négativement la première et la principale composante de l'IE.

A propos du système d'information algérien, l'étude menée par Belkacemi et al, (2019) affirme que les avis ont été totalement négatifs. Un système national de production de l'information, doit être en mesure d'alimenter le gouvernement, les différents ministères, et à travers eux, les entreprises, les universités et tous les parties prenantes en informations actualisées, validées et justes. La chose qui est totalement absente dans le système de d'information Algérien.

Alors, avant de parler d'une pratique de l'intelligence économique, nous voyons qu'il faut se disposer de l'information d'abord, d'un système d'information national fiable, capable de produire et gérer le flux d'information d'une façon cohérente et optimale. L'information qui est générer au fil du temps pour tous les secteurs d'activité. Nous voyons mal de parler de l'IE avant de se disposer des bases de données, de déployer des systèmes d'informations automatisés, cohérents et fiables permettant la collecte de la donnée et avoir un archive ou une mémoire numérique facile à exploiter. Autant pour les entreprises publiques, privés et surtout les départements gouvernementaux (ministères, universités, centres de recherches, la douane, les impôts, les services sécuritaires, ...), l'informatisation ou la digitalisation (*e-Gouvernance*), facilite énormément la collète, le traitement, l'exploitation et l'analyse des données. En personnalisant les fonctions d'agrégations et de croisements, on peut avoir des tableaux de bords selon le besoin et les informations nécessaires pour construire une vision générale, réaliste et ciblée de la situation. C'est la première et la principale des trois composantes de l'IE, c'est la production de l'information.

A ce moment, on peut parler des deux autres composantes, la protection et l'influence ou le lobbying. Une fois l'information est validée,

elle sera archivée, protégée et surtout diffusée et exploitée afin d'orienter les politiques de tous les parties prenantes permettant de maximiser leurs gains.

En Algérie, s'il y a un manque de l'information en général, il y a une négligence et absence des données numériques. Ces dernières, même s'elles existent, elles ne sont pas intégrés, c'est à dire, elles sont dispersées et isolées les unes aux autres, la chose qui va diminuer leurs valeurs ajoutée à un échèle stratégique. Dans les entreprises algériennes et compris les services gouvernementales, les méthodes de travail sont encore traditionnelles, classiques et manuelles. Le développement et la complexité des activités humaines génèrent chaque jour un volume important de données, au point qu'il serait impossible de les traiter efficacement avec des méthodes traditionnelles. Dans un monde aussi évolutif, des données externes à l'organisation, caractérisées par la variété, le volume et la vélocité, sont générées d'une façon drastique, et qu'on ne peut pas ignorer ses impacts. L'organisation sera dans l'obligation d'être en mesure de traiter ce flux énorme de donnée externe en parallèle avec ses propres données (internes), afin de préserver son existence et assurer son évolution, la chose qui va encore rend le défi plus difficile voire impossible manuellement.

Suite à tous ce qui a dit, une numérisation à tous les niveaux s'avère comme une solution incontournable. L'informatisation des méthodes de travail est notre seule approche pour produire et maîtriser nos données. Mais pour y arriver, le défi est à la fois organisationnel et technique.

Au niveau organisationnel, une révision des formes d'organisation et circulation du flux fonctionnels est nécessaire, en tenant en compte le besoin en information, la source d'information, la diffusion et le partage de l'information. Cela, tout en assurant la synergie entre les institutions de l'Etat – Opérateurs économiques – centres R&D. Nous pouvons nous baser sur les défaillances dans notre système actuel pour construire un organigramme plus efficace, en faisant participer tous les secteurs et toutes les parties prenantes. En effet, un organisme interministériel de prévoyance et prospective est envisagé. Cet organisme ou *Ministère* sera responsable de la collecte, analyse et croisement des données en provenance de déférentes autres ministères ou organismes. Il fait les synthèses et les interprétations nécessaires des informations, il propose à la lumière de cela, des orientations et des actions aux pouvoir publiques. Il sera aussi responsable de la diffusion et de la protection de l'information validée pour influencer l'environnement à l'avantage générale.

Sur le plan technique, la réalisation des data centers (banques de données) va permettre à notre pays de répondre à la demande grandissante en terme d'information. Cela va aussi nous aider à protéger et préserver nos données. Nous allons construire et alimenter nos propres big data au fur et à

mesure. Cela permettra surtout à notre économie numérique d'obtenir l'un des premiers points nécessaires à son développement. Concevoir et construire la base de données des citoyens est une nécessité absolue, la chose qui va permettre à l'état de gérer efficacement ses ressources humaines. En effet, l'homme est au centre de tous les activités et la source de tout développement. Une gestion automatisée des citoyens, permet d'exploiter d'une manière optimale la richesse nationale en termes de compétence et de mettre l'homme qu'il faut à la place qu'il faut. Cela aussi permet de suivre tous les activités liées à la masse populaire et donc une maîtrise totale de l'information nationale. Un centre d'Intelligence Nationale qui va regrouper tous les données nationales, intégrées, fiables et partageables avec toutes les parties prenantes avec une définition claire des droits et niveaux d'accès nous permet de maîtriser mieux nos données internes.

En parallèle, la relance du programme prometteur e-Algérie pour une gestion électronique de l'administration va énormément pousser l'efficacité dans la gestion de nos ressources. En fait, le programme e-Algérie 2013, lancé en janvier 2009, a largement prévu le déploiement de data centers à l'échelle nationale. Avec le déploiement de la fibre optique sur tout le territoire national et notamment dans plus de 1500 communes, les data centers devaient assurer notre indépendance vis-à-vis de l'internet étranger et aider fortement à la sécurisation de nos données et contenus. Notre pays devrait alors être capable de rattraper son retard dans le déploiement de ce type d'infrastructures.

Tout cela ne peut être efficace si on ne l'accompagne pas avec des centres de recherche et de développement (R&D) permettant l'actualisation des méthodes et des techniques. La formation des spécialistes dans tous les domaines IT, comme l'analyse de données (data scientist), Big data, data mining et surtout l'Intelligence Artificielle (IA). L'IA qui se montre de plus en plus comme une arme de demain avec des capacités remarquables dans le traitement des données volumineuse (Big data). Les techniques de l'IA sont nos moyens pour étudier et croiser les données externes avec les données internes et y tirer profit. L'IA ainsi se présente comme un nouveau point focal de la compétition internationale et une technologie stratégique qui commandera le future. Le président Russe Vladimir Poutine a pour sa part déclaré en septembre 2017 que cette technologie cache des possibilités colossales et des menaces difficilement envisageables, il ajouta même que « celui qui deviendrait le leader dans ce domaine sera le maitre du monde ».

Dans un monde qui se change dynamiquement, et se développe d'une manière fatale, notre pays l'Algérie doit prouver sa place. Pour cela, il est temps de repenser sa stratégie afin de bien gérer son patrimoine et ses ressources d'une manière optimale. Aujourd'hui, le recours à des méthodes scientifiques et modernes se voit comme une obligation. L'intelligence économique est une affaire stratégique concerne les pouvoirs publique et relève à la sécurité nationale. L'IE actuellement est une démarche mondiale prometteuse pour un développement durable et compétitif. Elle repose essentiellement sur une plateforme nationale fiable de production et gestion de données. Ce que requièrent des engagements sérieux, notamment dans le domaine de Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

5. Conclusion

De cet article, nous en sommes venus à définir l'intelligence économique comme une démarche permettant de surveiller l'environnement et produire l'information, de sécuriser son patrimoine informationnel et d'agir sur l'environnement à son faveur. On a vu aussi que l'intelligence économique est un enjeu stratégique relève à la sécurité économique nationale.

Après près de deux décennies de son existence officielle en Algérie, cette pratique est toujours méconnue et encore loin de devenir réalisable dans un avenir proche. Les spécialistes affirment que l'intelligence économique algérienne a encore des difficultés pour dépasser les concepts et s'appliquer à la vie des entreprises. Si l'on diagnostique les raisons sous-jacentes de ce retard, on peut dire que ce concept, encore théorique, est parachuté depuis 2005 sans préparation d'un environnement propice à son pratique. Le système national d'information et de communication reste fragile et mal organisé, d'où la quasi inexistence de données à jour. L'intelligence économique étant une démarche reposant sur la production d'information fiable comme une dimension principale ; si le système national ne fournit pas cette information, l'IE ne trouvera pas sa matière première, et donc on pourra jamais d'en parler. La priorité était de penser d'abord à la réorganisation et à la maturité du système d'information national. Une fois le système d'information devenu fiable, productif et puissant, l'intelligence économique sera un résultat inévitable.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont des moyens modernes qui peuvent rendre le système d'information plus fiable et plus compétitif, d'où le besoin d'automatisation et de numérisation pour suivre le rythme de la modernité, être compétitif à l'échelle mondiale et être capable à faire face à la mondialisation.

Bibliographie

1. Abdessalam BENDIABELLAH, Mustapha DJENNAS. 2016. *Veille stratégique et système d'intelligence économique en Algérie : Evaluation et perspectives*. Les cahiers du CREAD N°111.
2. Abdelkader Baaziz, Luc Quoniam, David Reymond. 2014. *Quels modèles d'Intelligence économique pour l'Algérie ? Quelques pistes de réflexion*. Séminaire International sur l'Intelligence Economique : Un enjeu majeur de Compétitivité, Alger, Algérie. pp.20. hal-00995776.
3. Belkacemi, M. A., 2018. *L'intelligence économique en Algérie: de l'inspiration du dispositif national français aux prémisses de sa mise en œuvre dans le contexte économique algérien. Généalogie, analyse de la situation actuelle et prospective*. Alger: thèse de doctorat, HEC Alger.
4. Belkacemi Mohand Amokrane, Nicolas Moinet, Salaouatchi Hichem Sofiane. 2019. *L'intelligence économique en Algérie : Bilan et analyses après 13 ans d'existence officielle*. La Revue des Sciences Commerciales, Ecole des hautes études commerciales (Alger), (hal-02288704).
5. Bouroubi, M., 2014. *L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE /De la pratique au concept Une étude conceptuelle sur l'intelligence économique et les concepts en relation*. Les cahiers du MECAS. Volume : 10, numéro : 1. Pages : 42-55.
6. Bouroubi, M. & Bouchenak, Z. 2019. *L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE EN ALGERIE*. Consulté le 2021, sur L'INTELLIGENCE Afrique: <https://portail-intelligence-afrique.com/intelligence-economique-algerie/>
7. BOURNOIS. F, ROMANI. P-J, 2000, *L'intelligence économique et stratégique dans les entreprises françaises*, IHEDN, Economica.
8. Carayon, B., 2003. *Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale*, Paris: Documentation française.
9. DGIEEP. Direction Générale de l'Intelligence Economique, des Etudes et de la Prospective, 2010, *Manuel de formation en intelligence économique en Algérie*, Document de référence, Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Algérie.
10. Djebari Kamel, Belkacemi Mohand Amokrane. 2016. *La pratique de l'intelligence économique en Algérie*. La revue des sciences commerciales. HEC Alger.
11. Fenni, F., 2020. *L'intelligence économique ou la veille stratégique: quelle est la différence et quelle est la réalité de pratique en Algérie*. El - Acil

Review for Economic and Administrative Research, Volume:4/N°:1 /juin2020, p 408-425.

12. Guillaume, E., 2003. *Intelligence économique : Enjeux, définitions et méthodes*. <http://www.veille.ma>.
13. Juillet, A., 2005. *Référentiel de formation en intelligence économique*. s.l.:s.n.
14. Martre, H., 1994. *Rapport du Commissariat au Plan consacré à « l'intelligence économique et la compétitivité des entreprises »*. Paris: La documentation française.
15. Mohammed Rafik MISSOUM. 2021. *Relation Intelligence Economique Et Agilite De L'entreprise : Proposition D'un Modèle Théorique*. Business Sciences Review, Vol. 20, N°01, pp90-108.